

Les champs doivent nourrir , pas servir de décharge au Grand Paris !



02.05.2021 - Etampes.

Manifestation à Etampes contre un projet de remodelage de terres agricoles

Un projet de "remodelage" de terres agricoles par l'apport de déblais issus des chantiers du Grand Paris Express vise une parcelle agricole de 34 hectares sur la commune de Saint-Hilaire (91). La Confédération paysanne Île-de-France s'est mobilisée ce dimanche 2 mai à Étampes aux côtés des riverains, des élus locaux et des associations.

On ne fait pas d'urbanisation sans détruire des terres; deux fois, même : celles sur lesquelles on bâtit, et celles sur lesquelles on évacue les gravats ou les déblais. La Confédération paysanne Île-de-France a participé à la forte mobilisation d'hier à Étampes contre le projet de « remodelage » d'une parcelle agricole de 34 hectares à Saint-Hilaire (91) par apport de déblais issus des chantiers du Grand Paris.

Les terres sont le fruit d'évolutions pédologiques, biologiques et géologiques pluri-millénaires. Elles sont la matrice du vivant, la base de toutes les chaînes alimentaires. Les détruire relèvent du crime d'écocide !

Le cas de Saint-Hilaire n'est pas isolé, dans le cadre des travaux du Grand Paris, ce sont déjà plus d'une cinquantaine de sites d'enfouissement qui ont été dénoncés, partout en Île-de-France, où les règles et les modalités de dépôt ne sont pas

respectées. D'un point de vue sanitaire, il est absolument scandaleux que de nombreux retours fassent état de dépôts non inertes voire dangereux qui se mêlent aux dépôts de déblais inertes, en toute illégalité, en profitant de l'occasion et du manque de contrôles de ces activités. Les pollutions de l'air, des sols et des eaux engendrées représentent évidemment des menaces inacceptables.

La Confédération paysanne Île-de-France dénonce l'argument mensonger d'un objectif de valorisation agronomique des terres par les enfouissements et exhaussements mis en avant par les bétonneurs pour justifier leurs pratiques. Le syndicat dénonce aussi la législation en vigueur qui favorise la multiplication de ces chantiers.

Nous appelons les Préfets franciliens ainsi que la DRIEE à exercer le contrôle de l'innocuité des déblais et non d'en laisser le bon vouloir à l'exploitant.

Les bétonneurs et la Société du Grand Paris nous proposent une utilisation archaïque du foncier dans nos territoires ruraux. A ceci, la Confédération paysanne Île-de-France oppose une vision nouvelle de l'aménagement du territoire. Nous pourrions sur parcelles agricoles faciliter l'installation de porteurs de projet, qui recherchent des terres parfois depuis plusieurs années, afin d'approvisionner les franciliens en produits biologiques et locaux . Ainsi ces sites ne seraient pas connus pour leurs déchets mais pour leur agriculture diversifiée et nourricière, pour les emplois agricoles et alimentaires créés, pour les haies replantées, pour la biodiversité retrouvée et pour les liens créés avec les citoyens du territoire.

Ce projet est à porté de fourche. Continuons !